

traire en sa faveur "

Ainsi voilà qui est parfaitement constaté, le gouvernement du Nouveau-Brunswick, en passant son inique loi des Ecoles s'est mis en contravention flagrante avec notre Constitution et tous les arguments de la presse ministérielle ne sauraient établir le contraire.

D'ailleurs cette presse est si bien convaincue de la complète nullité de ses arguments, qu'elle s'est crue obligée de chercher par d'autres moyens à tranquilliser la conscience de tous les catholiques de la Puissance. Dans ce but, elle a fait circuler à grands renforts de trompettes une certaine promesse faite par l'honorable M. Hatheway, premier ministre du Nouveau-Brunswick, avant son départ de la capitale fédérale. Par cette promesse, M. Hatheway se serait engagé à accorder les écoles séparées aux catholiques de cette province à la prochaine session de la législature.

Nous avouons franchement que, cette nouvelle nous a causé une surprise d'autant plus grande que les antécédents de M. Hatheway ne l'ont jamais fait connaître comme chaud partisan des catholiques. Loin de là, il les a constamment basoués, méprisés, les considérant comme des membres inutiles dans la société Néo-Brunswickoise ; et il nous paraissait étrange qu'il prit la peine de revenir sur ses pas pour donner satisfaction à de si petites gens.

Aujourd'hui, notre étonnement a cessé et nous voyons dans la promesse de M. Hatheway que le plaisir de se moquer des catholiques et de tous les membres fédéraux. En effet, nous lisons dans le *Times* de Moncton, l'un des organes du gouvernement du Nouveau-Brunswick :

" La *Minerve* dit que le premier ministre du Nouveau-Brunswick a déclaré à plusieurs personnes, avant de quitter Ottawa, qu'il accorderait, aux catholiques, des Ecoles séparées à la prochaine session de la législature, conformément au désir exprimé par la Chambre des Communes. Quelques journaux des provinces supérieures, ne sachant pas combien notre premier ministre aime à plaisanter, le croient sérieux et pensent qu'il se laissera influencer par les opinions exprimées à Ottawa. Ils seront déçus. M. Hatheway, comme tous les autres néo-Brunswickois, traitera avec le mépris qu'ils méritent les avis qui leur sont donnés par des hommes qui n'ont pas d'autre intérêt en cette affaire que d'en faire du capital politique "

Nous ne sommes guidés par aucun parti-pris et nous serions heureux de pouvoir nous moquer des sinistres prédictions du *Times*. Malheureusement, rien, dans les actes, ni dans les tendances des puissants du Nouveau-Brunswick nous permet d'espérer que les catholiques obtiendront justice de leurs persécuteurs. Au contraire, tout nous prouve que le fanatisme protestant cherchera à maintenir sa position.

En outre, si nous en croyons la rumeur, le bill des Ecoles ne serait que l'un des moyens de la propagande protestante, entreprise par le lieutenant-gouverneur Wilmot et les membres de son Conseil, pour extirper la foi catholique du sol néo-brunswickois. Mais ce ne serait pas le seul ; certains individus, soudoyés par le gouverneur Wilmot lui-même, sont actuellement employés à distribuer des bibles dans les cantons catholiques. Un révérend curé de cette province a cru devoir mettre ses paroissiens en garde contre les pièges que leur tendent les colporteurs d'impies ; il leur conseilla de lui remettre ou de jeter au feu les livres qu'ils recevaient ainsi de sources équivoques, et dans l'espace de quelques jours on lui apporta environ deux mille fausses bibles. Après cela le empiétements de la législature du Nouveau-Brunswick sur le domaine religieux n'ont plus besoin de commentaires.

Le 25 du courant la capitale provinciale souhaitait la bienvenue à notre nouveau Gouverneur-Général, Lord Dufferin, arrivé à dix heures du matin à bord du vapeur *Prussien*. Une garde d'honneur formée par l'artillerie canadienne, bande en tête, le reçut au débarcadère et une salve de 21 coups de canons, tirée de la citadelle, salua l'arrivée du représentant de notre Gracieuse Souveraine.

Le lieutenant-Gouverneur Sir N. F. Belleau, les honorables John A. McDonald, Sir Francis Hincks, L. H. Langevin, P. J. O. Chauveau, Jos. Caubon, son Honneur le Maire de Québec, ainsi qu'une foule immense attendaient lord Dufferin.

Le 26, le Gouverneur Général laissait la ville de Québec, prenait passage à bord du vapeur de la Compagnie du Richelieu et arrivait à Montréal le 27 au matin. Son Excellence était accompagnée de Lady Dufferin, ses demoiselles, et sa suite. A l'arrivée du vapeur un salut de 21 coups de canons fut tiré. Ces personnages sont partis immédiatement pour Ottawa par la ligne des vapeurs.

D'après la *Minerve*, Sir George E. Cartier aurait déclaré que le Chemin de fer du Pacifique aura son terminus à Montréal en passant par le nord de l'Ottawa, et le chemin de colonisation du Nord, de manière à opérer une jonction à Montréal avec le chemin de fer de la rive nord ; de plus, l'honorable baronet aurait assuré que ces graves intérêts ne seront confiés qu'à une compagnie qui possède des intérêts directs soit à Montréal, soit plus bas, et qui jouisse de la confiance du Bas-Canada.

Sir Hugh Allan a transmis ses soumissions au gouvernement fédéral avec l'offre de verser immédiatement le million exigé par le bill du Pacifique. On croit généralement que la Compagnie Allan aura les contrats pour la construction du chemin de fer du Pacifique.

Le *Nouveau-Monde* est entré dans une nouvelle phase. Désormais les Directeurs de cette importante publication n'auront plus qu'à s'occuper exclusivement de la partie éditoriale du journal, la partie administrative étant remise en d'autres mains. Cette décision sera, croyons-nous, d'un avantage immense pour cette feuille.

La distribution des Prix au Collège de Sto. Anne a eu lieu mardi soir au milieu d'un concours considérable de membres du Clergé et d'amis de l'Education. Outre la distribution des Prix, il y a eu deux discours l'un par M. Gabriel Cloutier élève de Philosophie, et le discours d'adieu par M. Philibert Tanguay élève de Physique. La bande, sous l'habile direction de M. H. McKernan, exécuta plusieurs morceaux de musique.

#### Rectification

L'*Evénement* reproduit notre premier article sur les Ecoles du Nouveau-Brunswick ; nous n'en sommes aucunement flatté. Nous avons des convictions et nous écrivons pour l'enseignement de nos lecteurs ; mais il nous est toujours pénible d'avoir pour approbateurs certaines feuilles qui, comme l'*Evénement*, font trafic d'immoralités.

En outre, si la reproduction d'un article quelconque est permise, au moins doit-elle être exacte, sans additions ni soustractions. Or l'*Evénement* ajoute à notre écrit un titre qui n'est pas de nous et dont nous ne voulons pas. Un peu plus d'honnêteté ne serait pas déplacé, et le journal de M. Fabre y gagnerait quelque chose ce nous semble.

Nous apprenons aussi que certains candidats à la représentation appartenant au parti soi-disant *national* se servent